

En date du jeudi 21 octobre 2021 à 20 heures,
Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Association Roannais Défi Santé s'est réunie à son siège social au 14, rue Roger Salengro à Roanne.

Étaient présents (26) : **HERAULT BURETTE Laure** (IDE Asalée & Coordinatrice MSP St André d'Apchon) – **MARCHAND Didier** (Santé Mut Roanne) – **DECOUR Isabelle** (Chef de Service) – **CATTRAT Martine** (Pléiade) – **AUBOUIN Magali** (Assistante Filière Gériatrique du Roannais) – **ANDRE Karine** (IDE Asalée et Coordinatrice MSP Ambierle et Mably) – **MONTERNIER Jean-Yves** (Médecin MSP Ambierle) – **BARLERIN Emmanuelle** (IDEL MSP St Just en Chevalet et Représentante FemasAURA) – **DUGELET Isabelle** (Vice-Présidente Charlieu-Belmont) – **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP Charlieu) – **ROLET Benjamin** (Masseur-Kinésithérapeute MSP Charlieu) – **OTTON Lisa** (Médecin Généraliste MSP Roanne et Co-Présidente CPTS) – **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP Charlieu) – **DUMORTIER Laurence** (IDEL et Co-Présidente CPTS) – **SCHMUCK Martine** (Médecin Pédiatre et Elue Ville de Riorges) – **CHAUX-KER Eulalie** (Pharmacien St Just La Pendue) – **RIAMON Nancy** (Diététicienne et Représentante Eveil et Santé) – **FLORENCE Fabienne** (Directrice Réseau de Santé CAP2S) – **BERERD Marie** (Orthophoniste et Représentante A Corps Verbal) – **MOREAU Jérémie** (IDEL MSP Charlieu) – **DUROURE Claire** (Sage-femme MSP Roanne-Villerest et Représentante Association des Sage-femmes) – **DEVEAUX Jean-Paul** (Médecin Généraliste Retraité et Représentant SAMEAD) – **DE SAUNIERE Olivier** (Cardiologue) – **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien Grande Pharmacie de Mably et Trésorier CPTS) – **MORAND Bernard** (Rhumatologue) – **SMOLKOVA Andréa** (Médecin Généraliste MSP Charlieu).

Étaient représenté(e)s avec pouvoir (17) :

BARD Jérôme (Médecin Généraliste MSP Villerest) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **SCHMUCK Martine** (Médecin Pédiatre Roanne).

BOURQUIN Charles (Médecin Généraliste Roanne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP Charlieu).

CHRISTOPHE Anne-Françoise (Directrice Etablissement Privé Clinique du Renaison) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **Fabienne FLORENCE** (Directrice Réseau de Santé CAP2S).

COMBY Cécile (Directrice MJC de Charlieu) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **RIAMON Nancy** (Diététicienne MSP St André d'Apchon).

CREVAT Vincent (Retraité- Usager) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **SICSIK Maryse** (Retraîtée-Usager).

FOURNET-MOUSSIÈRE Isabelle (IDEL MSP Charlieu) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUMORTIER Laurence** (IDEL MSP Charlieu).

GAILLARD Françoise (Retraîtée) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **ANDRE Karine** (IDE Asalée et Coordinatrice MSP Ambierle et Mably).

GOUY Sandrine (Pharmacienne Lentigny) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien Grande Pharmacie de Mably).

HUET Dominique (Retraité) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **ROLET Benjamin** (Masseur-Kinésithérapeute MSP Charlieu).

JACKSON Gaële (Directrice CH Charlieu) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **OTTON Lisa** (Médecin Généraliste MSP Roanne).

JOLIVET Perrine (Orthophoniste Roanne) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **BERERD Marie** (Orthophoniste Cours la Ville).

LALANCE Jean (Médecin Généraliste MSP Mably) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **GAY Delphine** (Médecin Généraliste MSP Charlieu).

MERIC Lucie (Sage-Femme) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **AUBOUIN Magali** (Assistance Filière Gériatrique du Roannais).

PERROT Denis (Médecin Généraliste MSP Villerest) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **MONTERNIER Jean-Yves** (Médecin MSP Ambierle).

RONDEPIERRE Arlette (IDEL Renaison) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **HE-RAULT BURETTE Laure** (IDE Asalée & Coordinatrice MSP St André d'Apchon).

ROUCHON-VETTORI Liliane (Pharmacien Saint-Just-En-Chevalet) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **BARLERIN Emmanuelle** (IDEL MSP St Just en Chevalet et Représentante FemasAURA).

THIERY Corine (IDEL MSP Roanne) qui a donné un pouvoir et qui se fait représenter par **CHAUX-KER Eulalie** (Pharmacien St Just La Pendue).

Était invitée (4) : **ROUSSEL Colette** (Coordinatrice CPTS du Roannais) – **HAMELIN Flora** (IDE Parcours) – **GAUMARD Valérie** (Expert-Comptable SOFIREX) – **VIGNON François-Régis** (Commissaire aux Comptes EXCO HESIO).

L'Assemblée est présidée par Lisa OTTON et Laurence DUMORTIER et est également désigné en qualité de Secrétaire de Séance Mathieu LAPALLUS.

Le quorum étant atteint entre les présents et les représentés (**43 personnes**), l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer et prendre toute décision.

Mot d'accueil de la Co-Présidente, Lisa OTTON.

Il a été soumis à l'ordre du jour inscrit sur les convocations envoyées dans les délais :

Résolution 1 : Adoption du procès-verbal de l'AGO du 16 juin 2021

Le procès-verbal de la précédente Assemblée du 16 juin 2021, envoyé à tous les adhérents alors présents ou représentés, ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

Scrutin 1 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption du PV de l'Assemblée du 16 juin 2021 : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 2 : Rapport moral de la Co-Présidence

L'année est perturbée par la gestion de la crise sanitaire actuelle avec l'ouverture des centres de vaccination sur le territoire et l'interdiction de réaliser nos réunions publiques reportées sur l'Automne 2021. C'est un décalage dans l'activité de 4 mois consacré au centre de vaccination.

Une Assemblée Générale Exceptionnelle en juillet 2021 précédée d'un Conseil d'Administration.
Une AGO tenue en automne 2021 du fait de la crise sanitaire.

Les différentes missions avancent au rythme d'une actualité épidémique.

-- La mise en place de la vaccination a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire qui est celui où la population est la mieux vaccinée sur la Loire et la Région AURA.

Au lieu de mettre en ligne le site internet, il y a eu l'ouverture du centre de vaccination...

-- L'accès aux soins :

- Des réunions par territoire ont été réalisées pour parler de l'accès aux soins car notre territoire est vaste avec des particularités différentes. Elles ont été réalisées en partenariat avec le Réseau de Santé CAP2S.

- Des réunions sur la Demande de Soins Non Programmées (DSNP) ont été réalisées : le choix d'outil se porte sur un logiciel qui permet d'assurer les différents points attendus dans le cadre de la DSNP. Il répond au cahier des charges de l'outil attendu pour la mise en place du Service Accueil des Soins (SAS).

En effet parallèlement à la mise en place de la DSNP, se met en place le SAS où la CPTS est l'un des acteurs à cette co-construction avec le Centre Hospitalier de Roanne, la Clinique du Renaison et l'ARPUM.

-- Missions parcours :

- Les premières inclusions pour le parcours Insuffisance Cardiaque ont eu lieu cet été. Elles ont été suivies par des réunions de formations réalisées par la CPTS.

- Le parcours Ostéoporose voit sa mise en place à la suite de la soirée OSTEOPOROSE avec la venue du Pr THOMAS Thierry qui a eu lieu le jeudi 14 Octobre 2021.

-- Prévention :

- La mise en place de la vaccination : il ne faut pas oublier la grippe !

- Le dépistage des enfants de 6 ans en soutien à la médecine scolaire : plus de 100 enfants ont été dépistés.

-- Accompagnement des Professionnels de Santé :

- Accueil de tous les nouveaux Professionnels de Santé qui le souhaitent.

- Poursuite de l'accueil des Internes en médecine générale à la villa et maintien du nombre de maîtres de stage.

-- Qualité des soins :

- Recrutement de 2 patients « experts » dans l'ostéoporose et l'activité physique.

- Formation de Professionnels de Santé à la mise en place de Revue de Morbi Mortalité (RMM). Une première RMM a été réalisée en juin 2021 et une seconde se fera d'ici la fin de l'année 2021.

Par ailleurs, l'association a reçu de nombreuses sollicitations en tant qu'acteur en santé du territoire pour participer aux instances de réflexion sur :

- La mise en place du DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination), issue de la fusion à venir du Réseau de Santé CAP2S et les MAIA.
- Le Conseil Territorial Santé de la Loire au sein de l'ARS.
- Le Contrat Local de Santé de Roannais Agglomération et son Conseil en Santé Mentale.
- Le Conseil de Développement initié par Roannais Agglomération.

Le site Internet avance et sera mis en ligne dans les jours prochains.

Il a été procédé au vote de cette deuxième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 2 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption du rapport moral : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 3 : Rapport d'activité de l'année 2020

L'année 2020 a été une année de travail pour définir avec l'ARS et la CPAM le cahier des charges pour les financements ACI.

Ce cahier des charges a été débattu, soutenu pour répondre aux besoins de notre territoire tout en répondant aux attentes du financeur.

Il a été approuvé par le Conseil d'Administration avant une signature officielle en décembre 2020.

Ce cahier des charges est issu des réunions préalables sur les parcours, dont des déplacements à Lyon à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Docteurs DE SAUNIERE Irina, FAVIER Julien, OTTON Benoît et des Coordinatrices.

Le printemps 2020 a été marqué par cette « nouveauté » : la crise COVID sanitaire et un élan de générosité financière, de générosité humaine, de partage et de co-construction nous a permis de faire face ensemble à cet inédit qui nous a tous surpris. Ainsi le Réseau de Santé CAP2S, le Centre Hospitalier de Roanne, l'ARPUM, les IDE Asalée, l'ensemble des Professionnels de Santé se sont unis pour ouvrir des centres de dépistage, de consultations dédiées au COVID, réaliser des tournées IDE Covid par secteur sur notre territoire. La force de la CPTS a été d'être unis dans cette adversité. Elle peut être fière de ce qui a été réalisé ensemble avec le soutien de la population par leurs dons. Le budget a été validé lors du Conseil d'Administration.

Sur l'année 2020 ont été initiées les premières réunions de travail avec le Centre Hospitalier : sur les fiches de liaison patients, sur la crise COVID, sur les parcours.

Il a été réalisé l'embauche d'une Assistante administrative : Me MAURICE Caroline ainsi que le relais des postes de Trésorier (Mr FRANCILLON Maxime) et de Co-présidence (Me DUMORTIER Laurence) pour donner suite aux démissions. Le poste d'IDE Parcours a été créé avec le recrutement de Me HAMELIN Flora.

A noter que les premiers financements ACI sont arrivés fin décembre 2020. A la grande surprise, il n'y avait que 75 % du budget fixe attendu. Les 25% restant arriveront fin décembre 2021. L'année 2021 a été estimée avec des budgets restreints.

L'activité d'accueil des étudiants en médecine à la villa s'est poursuivie avec 16 étudiants accueillis à la villa. Le maintien du nombre de Maîtres de Stage est réalisé avec des départs et des recrutements.

Les premières réflexions sur le site Internet sont mises en place avec le choix d'EOBS sur conseil du Centre Hospitalier de Roanne en partage d'expérience.

Il a été procédé au vote de cette troisième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 3 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption du rapport d'activité 2020 : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 4 : Rapport financier de l'année 2020 présentée par Valérie GAUMARD de Sofirex

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	693		693	
Total I	693		693	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	886		886	
<i>Autres créances</i>	249		249	
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	185 644		185 644	30 749
<i>Charges constatés d'avance</i>	767		767	
Total II	187 546		187 546	30 749
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	188 239		188 239	30 749
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				


Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	13 618	13 355
Excédent ou déficit de l'exercice	-42 644	263
Situation nette (sous-total)	-29 026	13 618
Total I	-29 026	13 618
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	126 133	17 132
Total II	126 133	17 132
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 972	
Dettes fiscales et sociales	2 411	
Produits constatés d'avance	68 750	
Total IV	91 132	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	188 239	30 749
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	91 132	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 **Compte de résultat**

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Cotisations	2 680	1,50			2 680
Ventes de biens et de services	17 206				17 206
Ventes de biens	390	0,22			390
Ventes de prestations services	16 816	9,44			16 816
Produits de tiers financeurs	158 340		263		158 077
Concours publics et subventions d'exploita	131 535	73,80	263	100,00	131 272
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co					
Ressources liées à la générosité du public	26 805	15,04			26 805
Contributions financières					
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts					
Utilisation des fonds dédiés	17 132	9,61			17 132
Autres produits	1				1
Total I	195 359	109,61	263	100,00	195 096
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes	92 712	52,02			92 712
Aides financières	10 500	5,89			10 500
Impôts, taxes et versements assimilés	42	0,02			42
Salaires et traitements	7 615	4,27			7 615
Charges sociales	1 173	0,66			1 173
Dotations aux amortissements et aux dépr					
Dotations aux provisions					
Reportes en fonds dédiés	126 133	70,77			126 133
Autres charges	24	0,01			24
Total II	238 198	133,65			238 198
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-42 839	-24,04	263	100,00	-43 102
PRODUITS FINANCIERS					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de					
Autres intérêts et produits assimilés	196	0,11			196
Repr./ provisions, dépréciations et transfer					
Différences positives de change					
Produits nets / cessions de valeurs mob. d					
Total III	196	0,11			196
CHARGES FINANCIERES					
Dotations aux amort., aux dépréciations et					
Intérêts et charges assilées					
Différences négatives de change					
Chgs nettes / cessions de valeurs mob. d					
Total IV					
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	196	0,11			196
3. RESULTAT COURANT avant imp	-42 644	-23,93	263	100,00	-42 906

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises provisions, dép., et transferts de					
Total V					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dot. amortissements, aux dépréciations et					
Total VI					
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-					
Participation des salariés aux résultats (VI)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)					
Total des produits (I + III + V)	195 555	109,72	263	100,00	195 292
Total des charges ((II + IV + VI + VII)	238 198	133,65			238 198
EXCEDENT OU DEFICIT	-42 644	-23,93	263	100,00	-42 906
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E					
Dons en nature					
Prestations en nature	4 050				4 050
Bénévolat					
TOTAL	4 050				4 050
CHARGES DES CONTRIBUTIONS					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite					
Prestations en nature	4 050				4 050
Personnel bénévole					
TOTAL	4 050				4 050

Résolution 5 & Résolution 6 : Rapport Financier avec approbation desdits comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Explications de la fonction de Commissaire aux Comptes.

Lecture faite du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 et le rapport spécial sur les conventions réglementées par Mr François-Régis VIGNON. Ces deux rapports seront joints au présent PV.

Il a été procédé au vote de ces quatrième, cinquième et sixième résolutions qui ont été approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 4 & 5 & 6 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption du rapport du Commissaire aux comptes : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 7 : Affectation du résultat

Le résultat courant est une perte de 42,644.00€. Il est affecté au report à nouveau.

Il a été procédé au vote de cette septième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 7 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption de l'affectation du résultat : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 8 : Présentation du budget prévisionnel 2021

Année 2021 - RECETTES Roannais Défi Santé		Interne	Prévention	Association	Accès aux Soins DSNP	Parcours	Qualité	Dépistage 6 ans	Vaccination	Accès MT
Recettes	Montant Total	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Subvention Exploitation Association Générale des Médecins de France	500,00 €			500,00 €						
Subvention ACI + Reliquat Années antérieures = Fonds dédiés	194 882,52 €	8 285,16 €	12 925,00 €	68 750,00 €	18 934,56 €	33 530,00 €	11 250,00 €	31 832,80 €		9 375,00 €
Subvention à venir décembre 2021 Part Fixe 25 %	31 875,00 €	2 500,00 €	4 375,00 €		6 875,00 €	11 250,00 €	3 750,00 €			3 125,00 €
Subvention FIR ARS	25 500,00 €									
Part Variable Espérée	54 500,00 €	10 000,00 €	12 000,00 €		5 000,00 €	20 000,00 €	7 500,00 €			25 500,00 €
Orientalisation DSNP	30 000,00 €				30 000,00 €					
Cotisations Adhérents	5 000,00 €			5 000,00 €						
Loyers Maison des Internes	12 000,00 €	12 000,00 €								
Total des Recettes	354 257,52 €	32 785,16 €	29 300,00 €	74 250,00 €	60 809,56 €	64 780,00 €	22 500,00 €	31 832,80 €	25 500,00 €	12 500,00 €
Somme Perçue en décembre 2020	170 625,00 €									
Année 2021 - DEPENSES Roannais Défi Santé										
Dépenses	Montant Total	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Fournitures administratives	2 000,00 €			2 000,00 €						
Fournitures d'entretien	1 000,00 €			1 000,00 €						
Carte Abonnement Parking	250,00 €			250,00 €						
Location et Charges Local CPTS 14, rue Roger Salengro à Roanne	6 000,00 €			6 000,00 €						
Location et Charges Locatives Villa des Internes	11 200,00 €	11 200,00 €								
Location Site Internet	4 000,00 €			4 000,00 €						
Installation Plateforme DSNP	30 000,00 €				55 000,00 €					
Assurance Responsabilité Civile Association	800,00 €			800,00 €						
Assurance Multirisque Professionnelle Locataire	900,00 €	700,00 €		200,00 €						
Frais de Communication	1 000,00 €			0,00 €		1 000,00 €				
Honoraires Expert-Comptable Sofirex	3 100,00 €			3 100,00 €						
Honoraires Commissaire aux comptes	2 500,00 €			2 500,00 €						
Honoraires Chargés de Mission	57 470,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	8 000,00 €	15 000,00 €	20 000,00 €	470,00 €	2 000,00 €		7 500,00 €
Prestations pour Migrants	200,00 €		200,00 €							
Prestations Informatique	2 000,00 €			2 000,00 €						
Prestation Coordination	35 000,00 €			35 000,00 €						
Prestation Infirmière de Parcours	60 500,00 €		2 500,00 €			30 000,00 €	2 500,00 €			25 500,00 €
Salaire Assistante Administrative	22 000,00 €			22 000,00 €						
Médecine du Travail	93,60 €			93,60 €						
Missions et Réceptions	5 500,00 €	500,00 €		5 000,00 €						
Remboursement Subvention	31 832,80 €							31 832,80 €		
Frais postaux	300,00 €			300,00 €						
Frais Télécom	1 800,00 €	400,00 €		1 400,00 €						
Frais bancaire	100,00 €			100,00 €						
Total des Dépenses	279 546,40 €	14 800,00 €	5 200,00 €	93 743,60 €	70 000,00 €	51 000,00 €	2 970,00 €	33 832,80 €	25 500,00 €	7 500,00 €
Excédent	74 711,12 €	17 985,16 €	24 100,00 €	-19 493,60 €	-9 190,44 €	13 780,00 €	19 530,00 €	-2 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €

Ce budget est un projet et il est toujours difficile de prévoir un état financier surtout en phase de démarrage. Il sera affiné au fur et à mesure.

Il a été procédé au vote de cette huitième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 8 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption du budget prévisionnel 2021 : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 9 : Proposition du Conseil d'Administration sur le montant des cotisations pour

l'année 2021. Le CA propose le maintien des cotisations :

Compte tenu des décalages de dates suite à la crise sanitaire, le Conseil d'Administration n'a pas pu se réunir avant cette assemblée générale. Il est décidé de garder le montant des cotisations de l'année 2020 : Professionnels de Santé à 30,00 € et Cotisation Citoyens et Associations à 10,00 €.

Il a été procédé au vote de cette neuvième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Scrutin 9 : Résultat du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'adoption du montant des cotisations pour 2021 : 43

Contre : 0

Abstention : 0

Résolution 10 : Election du Conseil d'Administration

Erratum, les Membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 3 ans soit jusqu'à fin 2022 et 2023. Aucun renouvellement pour cette année.

Résolution 11 : Election du Bureau

Erratum, le Bureau est élu pour une durée de 3 ans soit jusqu'à fin 2022 et 2023.

Résolution 12 : Questions diverses

1/ Réponse aux Drs DE SAUNIERE sur le fonctionnement de la CPTS.

Tous les Membres du Conseil d'Administration ont reçu un mail du Dr Olivier DE SAUNIERE, Administrateur de la CPTS Roannais Défi Santé, sur des questionnements quant au mode de fonctionnement de la CPTS (viabilité des projets hors ceux inscrits dans le projet de santé de la CPTS validé par l'ARS ; positionnement de la CPTS par rapport à des initiatives de Professionnels de Santé du territoire).

Fonctionnement CPTS

a/ Point trésorerie : Lu par Maxime FRANCILLON :

Les Professionnels de Santé qui ont travaillé sur des missions de la CPTS sont indemnisés annuellement à l'heure d'aujourd'hui. C'est ainsi que nous avons fonctionné sur l'année 2020. Il se trouve que c'est en décalage par rapport à la gestion de trésorerie. Cf rapport financier de l'expert-comptable lu précédemment. Il faut savoir que le Bureau a validé un Règlement Intérieur le 16 juin 2021 et que ce Règlement Intérieur devra être approuvé selon les statuts de la CPTS par le Conseil d'Administration. Il sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration prévu le mardi 07 décembre 2021 à 20h.

b/ Les missions de la CPTS par Laurence DUMORTIER

La CPTS Roannais Défi Santé a été sollicitée par les Drs Irina et Olivier DE SAUNIERE pour mener une action sur **le dépistage de l'Insuffisance Cardiaque.**

La CPTS est financée dans le cadre du parcours Insuffisance Cardiaque uniquement en sortie d'hospitalisation.

En conséquence, les Drs DESAUNIERE sont allés chercher le financement de ce projet concernant le dépistage auprès de la Fondation ASTRAZENECA.

Ils nous ont informés avoir été retenus pour ce projet avec un financement qui s'élève à 10.000,00 €.

Cette somme ne permettra pas de financer l'ensemble du parcours de dépistage d'Insuffisance Cardiaque sur tout le territoire Roannais mais c'est le début d'une action qui paraît essentielle dans la bonne prise en charge des patients sur notre territoire.

Olivier DE SAUNIERE répond que la problématique n'est pas sur le financier et reste perplexe sur l'incompréhension de la CPTS face à sa requête.

Flora HAMELIN intervient en précisant que les parcours de soins sont validés par un COPIL constitué de Professionnels de Santé issus du territoire : Centre Hospitalier, Ville, Clinique.

Au démarrage du parcours Insuffisance Cardiaque, elle précise que les Référents étaient elle-même, le Dr Julien FAVIER et le Dr Irina DE SAUNIERE et qu'elle a écrit le protocole IC à partir des remarques issues de l'ensemble des réunions de ce COPIL. Ce protocole a été validé par le COPIL par échanges de mails.

Un premier déploiement du dispositif IC avec l'aide du PRADO s'est réalisé.

Olivier DE SAUNIERE soutient son idée de découvrir ces insuffisances cardiaques de manière précoce. Pas besoin d'inclusion car il n'y a pas de risque d'hospitalisation et ce travail, à ses yeux, reste simple.

Flora HAMELIN répond que pour elle, ce n'est pas si simple. Il demande du temps pour la coordination entre tous les acteurs. Aujourd'hui tant que Madame OLLIER Emmanuelle, la future infirmière de suivi des parcours de la CPTS, n'est pas opérationnelle (étant retenue encore sur la responsabilité du Centre de Vaccination du Fuyant à Roanne), il est difficile d'intervenir par manque de temps. Elle appuie son propos sur l'idée de travailler en collégialité. Au départ, Julien FAVIER a été Référent et Irina DE SAUNIERE a géré les formations des Professionnels de Santé sur le territoire Roannais.

L'initiative du dépistage de l'IC est bonne mais il y a confusion avec le parcours de la CPTS...

Maxime FRANCILLON intervient en disant qu'aujourd'hui aucune procédure n'est mise en place pour ces actions à budget autre que CPTS. On manque d'organisation car la CPTS est toute jeune et il y a besoin de structurer davantage.

Prise de parole de Lisa OTTON :

Pour harmoniser les pratiques dans le cadre du protocole Insuffisance Cardiaque, il est prévu une réunion le 09 novembre prochain en présence des Cardiologues et de 4 médecins généralistes du Territoire Roannais.

Au final de ces discussions, il en ressort une incompréhension de part et d'autre qui ont provoqué le départ du Dr Olivier DE SAUNIERE. Il est souhaité qu'une solution émerge dans les prochaines semaines dans l'intérêt de la prise en charge des patients et en remettant au cœur des discussions la place de l'utilisateur.

2/ Questionnements sur la Demande de Soins Non Programmés sur le secteur de St Just en Chevalet par Emmanuelle BARLERIN.

La mise en route du futur SAS (Système d'Accès aux soins qui regroupera la DSNP et la PDSA) fait l'objet d'interrogations sur le territoire de Saint-Just-En-Chevalet. Ce territoire fonctionne de par lui-même et ne voit pas l'intérêt de changer ou modifier son secteur d'intervention. Il avait été émis l'hypothèse que ce secteur récupère Saint-Jean-Saint-Maurice et Villemontais dans les gardes. Pour l'instant les médecins ont émis un refus sur cette proposition. Il est rappelé que chaque secteur de garde du Territoire Roannais (au nombre de 6 actuellement) se voit modifier son périmètre pour répondre au manque de médecins sur la Côte Roannaise Sud. L'hypothèse avancée est de passer de 6 à 5 secteurs avec un redécoupage des villes entre les secteurs.

Le départ précipité du Dr Olivier DE SAUNIERE a perturbé l'assemblée et il y a eu un oubli de voter la dernière résolution. Elle ne nécessitait pas un vote compte tenu qu'il s'agissait de discussions et d'un échange d'informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Secrétaire de séance
Mathieu LAPALLUS

Les Co-Présidentes
Lisa OTTON & Laurence DUMORTIER